

KALEMIE

Joseph Kabila visite plusieurs ouvrages en construction initiés par lui !

LIRE EN PAGES 2

FÉLIX TSHILOMBO, MOÏSE KATUMBI, MARTIN FAYULU, VITAL KAMERHE, FREDDY MATUNGULU, NOËL TSHIANI

Avec Bemba, quid du candidat commun Président de la République ?



LIRE EN PAGE 5

PROCESSUS ÉLECTORAL : la CENI réceptionne 1000 machines à voter !

LIRE EN PAGE 7

SPORTS

Russie-Arabie Saoudite (5-0) : les Russes frappent fort en match d'ouverture !

LIRE EN PAGE 13

**Coupe du monde 2018 :
Un vendredi plein de suspens**

LIRE EN PAGE 13

EDITORIAL

Des enjeux politiques et sportifs

La première quinzaine du mois de juin qui s'achève est dominée

LIRE EN PAGE 2

EPSP

Des enjeux politiques et sportifs

(Suite de la page 1)

par deux événements majeurs en République démocratique du Congo. Il s'agit de l'acquittement inattendu du président national du parti politique, MLC, après 10 ans passés dans les geôles de la Cour pénale internationale, sur les 18 ans retenus en première instance, suivi d'abandon des charges qui lui avaient été imputées de crimes de guerre et crimes contre l'humanité qu'auraient commis ses troupes en République Centrafricaine.

Ce retour à la Zorro de l'ancien prisonnier de la CPI sur l'arène politique congolaise à la veille des élections générales est susceptible de bouleverser la cartographie politique et électorale du pays. A la majorité au pouvoir tout comme à l'opposition politique, les calculs sont en train d'être revus et des formules nouvelles imaginées pour faire face à l'inattendu. Beaucoup d'ambitions présidentielles matinalement annoncées sont appelées à être revues. Les élections de décembre 2018 sont donc de tous les enjeux, même si, à la Majorité au pouvoir, l'unité autour d'un candidat unique et commun qui reste à annoncer, est de mise.

A L'AFFICHE

Kalemie : Joseph Kabila visite plusieurs ouvrages en construction initiés par lui !



Il a commencé cette visite au port public de Kalemie afin de se rendre compte de l'évolution normale des travaux de construction d'un grand bateau cargo de 3.500 tonnes par l'entreprise Carrière Congo dans la cale sèche de la Société nationale des chemins de fer du Congo (SNCC), au lac Tanganyika.

Le Chef de l'Etat Joseph Kabila Kabange, en séjour de travail à Kalemie, a visité mercredi dans l'après-midi plusieurs ouvrages en construction qu'il avait lancés au chef-lieu de la province du Tanganyika.

Le Chef de l'Etat a poursuivi cette visite au stade de Kalemie de 15.000 places en construction au quartier Kichanga par l'entreprise chinoise CREC 7 dont les travaux sont déjà exécutés à plus de 85 % ainsi que ceux de la construction du boulevard Lumumba, long de 12,5 Km de deux voies à deux bandes chacune, dont le terrassement et les caniveaux sont en construction.

Dans le cadre de ces ouvrages modernes de la ville de Kalemie, il y a la construction de l'hôpital du cinquantenaire, l'allongement de la piste de l'aéroport de Kahinda par l'entreprise Malta Forest. Tous ces travaux sont initiés par le Chef de l'Etat Joseph Kabila Kabange. Il était conduit dans cette visite par le gouverneur du Tanganyika.

Signalons que le Chef de l'Etat, Joseph Kabila Kabange, est arrivé mercredi à 11h30' à Kalemie, chef-lieu de la province du Tanganyika, pour une mission de travail dont la durée n'a pas été révélée.

A sa descente d'avion, il a été accueilli à l'aéroport de Kahinda par le gouverneur du Tanganyika, Richard Ngoy Kitangala qu'entouraient des membres du conseil provincial de sécurité ainsi que d'une foule immense venue l'ovationner.

L'on se rappellera que le secrétaire permanent PPRD, Emmanuel Ramazani Shadary, avait visité, il y a peu, à Kalemie, chef-lieu de la province du Tanganyika, des ouvrages en construction initiés en juin 2016 par le Président Joseph Kabila.

Il a ainsi visité, tour-à-tour, accompagné du gouverneur du Tanganyika, Richard Ngoy Kitangala, le Boulevard Lumumba d'une longueur de 12,5 km, le gros bateau cargo en construction dans la cale sèche de la SNCC, au port de Kalemie, les travaux de prolongement de la piste de l'aéroport de Kainda, à Kalemie, l'hôpital de cinquantenaire et le Stade Sendwe d'une capacité de 15.000 places assises.

A l'issue de la visite, Emmanuel Ramazani Shadary avait exprimé ses sentiments de gratitude au Chef de l'Etat Joseph Kabila qui a songé à doter la ville de Kalemie des infrastructures de base modernes et dignes d'un chef-lieu de province, à travers ces travaux exécutés par les entreprises chinoises CREC 9, Malta Forrest et la société carrière du Congo.

MMC/ACP

ELECTIONS EN RDC : Joseph Kabila crée une grande coalition politique électorale dénommée « Front commun pour le Congo »



LA REPUBLIQUE

Editeur : AFRO 2C
Rédaction et Administration
Complexe PROCOKI,
Kinshasa /Ngalima
Directeur de Publication
Tshibambe Chrysostome, Tél. 0818106076
Comité éditorial
Tshibambe Chrysostome
Mayonde Kolongo, Magg Mikombe,
Michel Digeluka, Lévi Mamvilako,
Murielle Ipanga
Rédacteur en Chef
Mayonde Kolongo
0810505338
Administration
Jenny Mputu
Mise en pages et PAO
Célestin Boko Ngunz
Site web
www.lanouvellerepublique.cd
Fondé en mai 1999
Par Barnabé Kikaya Bin Karubi

au parc naturel de Kingakati par le Président de la République, Joseph Kabila Kabange, a adopté à l’unanimité la création d’une grande coalition politique électorale, dénommée « Front commun pour le Congo » (FCC) dont la signature de la Charte interviendra incessamment.

Selon le compte-rendu fait par le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication et médias, Lambert Mende, l’objectif de cette Charte sera de permettre à ses membres de participer sur base d’un programme commun à la conquête démocratique du pouvoir à tous les niveaux des scrutins.

Il a souligné que les membres de la coalition apporteront leur soutien à une candidature unique à l’élection présidentielle.

A cet effet, le Président de la République reste l’initiateur et l’autorité morale du FCC. M. Lambert Mende a indiqué à ce sujet que chaque membre de la grande coalition garde son autonomie dans

aux partis politiques et aux forces sociales.

On savait la terre du Parc Naturel de Kingakati hyper fertile. Tout y pousse. Du maïs aux feuilles de manioc, en passant notamment par les arachides. Ce que l’on ne pouvait soupçonner, c’est qu’un jour, du sol de cette ferme présidentielle jaillirait un attelage politique inimaginable jusqu’il y a peu. Pourtant, c’est bien ce qui vient de se passer avec la naissance du Front Commun pour le Congo.

Cette méga coalition électorale regroupe toutes les forces politiques présentes au sein du Gouvernement. En somme, pour les élections de décembre prochain, la MP et alliés, ainsi que les différentes sensibilités du Rassop, dont les membres sont au sein de l’Exécutif, feront chorus. A la tête de cette vaste plate-forme électorale, le Rais en personne, initiateur du FCC.

L’avènement de ce regroupement
(Suite en page 4)

Joseph Kabila crée une grande coalition politique électorale dénommée « Front commun pour le Congo »

(Suite de la page 3)

Réunion conclusive de la retraite gouvernementale au Parc de Kingakati du 07 juin 2018

Ce mercredi 07 juin 2018, le Président de la République, Chef de l'Etat, S.E. Joseph Kabila Kabange a présidé au Parc Naturel de Kingakati la Réunion Conclusive de la Retraite Gouvernementale tenue le jeudi 12 avril dernier.

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour :

Conclusion de la Retraite sur l'Évaluation de la situation politique au regard des prochaines élections face aux impératifs de paix et de stabilité du pays ainsi que de l'action entreprise ensemble pendant la première année du Gouvernement dirigé par le Premier Ministre Bruno Tshibala Nzenzhe.

En liminaire, le Ministre d'Etat, Ministre de l'Economie a présenté le rapport du Comité Stratégique institué le 12 avril à ce sujet et comprenant des membres du Conseil des Ministres provenant de toutes les composantes du Gouvernement d'Union Nationale constitué par les Forces Politiques et Sociales signataires de l'Accord politique global et inclusif du 31 Décembre 2016 et de l'Arrangement Particulier du 27 avril 2017 à l'effet d'évaluer leur cheminement et penser des stratégies pour la réussite des actions futures en tenant compte des impératifs liés au processus électoral et à la poursuite de la reconstruction du pays par les patriotes Congolais eux-mêmes, quelles que soient leurs tendances politiques ainsi qu'aux voies et moyens de changer l'image de la classe politique congolaise, généralement jugée irresponsable et incapable de dégager un consensus minimal pour sauvegarder les intérêts vitaux de la Nation.

Le Comité de la Retraite Stratégique Gouvernementale qui s'est réuni sans désespérer depuis lors a dressé à l'intention du Conseil des Ministres un certain nombre de défis d'ordre politique, économique, social, sécuritaire et stratégique auxquels la République

à très large spectre est un événement politique majeur aux allures d'un séisme. D'abord, parce qu'en égard à son envergure, le FCC se pose déjà en un vaste pôle sur l'échiquier politique rd congolais, dont le champ irait de la MP au Rassop/ Kasa-Vubu, en passant par d'autres regroupements politiques issus de l'opposition.

La nouvelle plate-forme est ouverte à l'adhésion des partis et regroupements politiques, des personnalités indépendantes et de la Société civile.

Enfin, si elle ne signifie pas la mort par euthanasie de la MP, l'avènement du FCC, avec comme Big boss Joseph Kabila, aura pour effet de reléguer la mouvance kabiliste traditionnelle au second plan. Désormais, ce sera d'abord le FCC, ensuite le FCC et enfin le FCC. Un quasi tsunami dans la kabilie, dont les repères s'en trouvent bousculés. D'autant que derrière l'annonce suivront les nouvelles structures, avec forcément de nouveaux animateurs plus adaptés à la nouvelle donne.

L'arrivée sur le marché politique de la mastodonte FCC devrait obliger les différentes loges de l'opposition à faire bloc. Qui s'en plaindrait ? Si derrière ces stratégies électorales, se développe un discours assorti d'offre politique. On sait d'ores et déjà que la méga coalition conduite par le Raïs aura pour marqueur idéologique le souverainisme. En clair, le FCC se posera en défenseur de l'intégrité territoriale et de l'indépendance nationale.

Un thème de prédilection du camp lumumbiste-nationaliste, remis au goût du jour par le bras de fer en cours entre Kinshasa et certains pays et groupes d'intérêts, accusés de s'ingérer dans les affaires intérieures de la RDC. Et ce, pour certains en vue de faire main basse sur ses richesses et pour d'autres aux fins de dynamiser le pays trop grand à leurs yeux.

A n'en point douter, à six mois de l'échéance couperet, Joseph Kabila entreprend d'abattre ses cartes. Le joker ne devrait tarder à sortir du sol généreux de Kingakati.

Démocratique du Congo, son peuple et ses institutions ont à faire face en cette période pré-électorale. Il est ressorti de ses cogitations l'impérieuse nécessité de cristalliser une synergie puissante des forces de la sagesse, de l'intelligence et du génie congolais sans exclusive d'aucune sorte afin de rendre possible dans la paix, la cohésion et l'unité, le développement autocentré et la stabilité au service des Intérêts Nationaux malgré diverses pressions extérieures.

C'est pourquoi le Comité a proposé la création d'une grande coalition politique électorale dénommée Front Commun pour le Congo, en sigle FCC, dont l'objectif sera de permettre à ses membres de participer, sur la base d'un programme commun, à la conquête démocratique du pouvoir à tous les niveaux aux prochains scrutins pour lesquels les membres de la coalition apporteront leur soutien à une candidature unique à l'élection présidentielle.

Il est entendu que chaque membre de cette grande coalition garde son identité et son autonomie tout en restant soumis à la discipline du groupe et respectueux de ses devoirs en tant que membre dans le respect de la Charte du Front Commun pour le Congo dont la signature formelle interviendra incessamment. Monsieur le Président de la République Joseph Kabila Kabange est l'Autorité Morale du Front Commun pour le Congo du fait de son initiative et du caractère fédérateur de celle-ci.

Le FCC reste ouvert à l'adhésion des Partis et Regroupements politiques, des Personnalités indépendantes et de la Société civile

Après débats et délibérations, le Conseil des Ministres a adopté à l'unanimité ce projet.

Commencée à 10H50', la Réunion du Conseil des Ministres s'est terminée vers 13 H00'.

Je vous remercie.

Lambert MENDE OMALANGA
Ministre de la Communication et Médias,
Porte-parole du Gouvernement LNR/Forum des As

FÉLIX TSHILOMBO, MOÏSE KATUMBI, MARTIN FAYULU, VITAL KAMERHE, FREDDY MATUNGULU, NOËL TSHIANI

Avec Bemba, quid du candidat commun Président de la République ?



Le leader du Mlc (Mouvement de libération du Congo) a été acquitté le vendredi 08 juin par la Cour Pénale Internationale sur décision de trois juges sur les cinq composant la chambre d’appel. Par cette décision, la Cpi abandonne les charges qui lui avaient été imputées de crimes de guerre et crimes contre l’humanité qu’auraient commis ses troupes en République Centrafricaine.

Dans l’attente de la fixation de la peine liée à la seconde affaire portant sur la subornation de témoins où la Cour reconnaît sa culpabilité d’atteintes à l’administration de la justice, prévue pour le 4 juillet prochain, Jean-Pierre Bemba Gombo est libre. Certes, il s’agit encore d’une liberté surveillée parce qu’il n’est pas autorisé d’aller au-delà de la ville de Bruxelles sans qu’il n’indique le lieu, c’est tout de même une liberté dont son parti voudrait s’en servir pour le proposer comme candidat à la magistrature suprême.

Le mois de juillet 2018 qui coïncide avec l’appel de l’électorat par la Ceni sera décisif parce qu’il va permettre aux Congolais de connaître ses candidats à tous les postes politiques électifs. Les candidats députés provinciaux, députés nationaux et président de la République de tout bord politique seront connus avant la fin de ce mois de juillet.

Si Moïse Katumbi, Martin Fayulu, Félix Tshilombo Tshisekedi, Freddy Matungulu, Vital Kamerhe, Noël Tshiani, Adolphe Muzi-

to ont déjà annoncé leur candidature pour le poste de président de la République tout en espérant avoir un candidat commun, au Mlc, on croit fermement que c’est leur leader nouvellement libéré qui sera candidat président de la République. Il ne reste que la tenue du congrès de ce parti prévu pour la première quinzaine de juillet prochain pour confirmer cette candidature, quant aux autres partis de l’opposition de soutenir cette candidature.

Cette situation inattendue bouleverse les calculs dans les différents états majors des autres candidats annoncés de l’opposition politique, et principalement Moïse Katumbi et Félix Tshilombo Tshisekedi qui étaient convaincus, chacun, de rassembler les chances d’être si pas candidats communs, du moins parmi les grands candidats de l’opposition en vue.

A l’Udps, l’inquiétude est très visible à travers diverses interventions de certains militants de ce parti sur la toile démontrant leur crainte de se voir arracher le bifteck à la bouche par le leader du Mlc, quant à la gestion des électeurs de Kinshasa, principalement. Considéré comme le fief naturel de Jean-Pierre Bemba, Kinshasa que l’Udps tient, en l’absence de ce dernier, est un réservoir des voix considérables que le parti de Limete craint de perdre, pour ne compter que sur l’espace kasaien d’origine.

Seulement, rien n’est encore gagné pour l’un ou l’autre de ces candidats. Au Mlc, la condamnation de Jean-Pierre Bemba dans la deuxième affaire de subornation

des témoins est susceptible de bloquer la candidature de ce dernier dès lors que l’article 10 de la Loi électorale ne permet pas aux “personnes condamnées par décision judiciaire irrévocable pour crimes de guerre, crimes de génocide et crimes contre l’humanité et aux personnes condamnées par un jugement irrévocable du chef de viol, d’exploitation illégale des ressources naturelles, de corruption, de détournement des deniers publics, d’assassinat, des tortures, de banqueroute et les faillis” de postuler à un poste électif.

A l’Udps, on attend des pieds fermes la prise en compte de cette donne par la Ceni lors de la publication des candidatures et à la suite du traitement des contentieux des candidatures par la Cour constitutionnelle.

Dans le camps du regroupement “Ensemble”, on compte bondir sur la seconde nationalité portugaise qu’aurait Jean-Pierre Bemba pour relancer la problématique de la double nationalité ou de l’usage ou de l’abandon d’une deuxième nationalité pour exiger que leur champion, Moïse Katumbi puisse reprendre sa nationalité congolaise après avoir abandonné sa nationalité italienne.

Somme toute, loin de ne constituer qu’une préoccupation pour la majorité au pouvoir, le retour de Jean-Pierre Bemba sur l’arène politique amène plus d’inquiétude que de joie au sein de l’opposition où sa candidature risque de fragiliser le semblant d’unité qui y est.

LES DESSOUS DE L'ACQUITTEMENT DE JEAN-PIERRE BEMBA

La procureure Fatou Bensouda dénonce l'écart inexplicable de la jurisprudence de la CPI



Dans une déclaration, Fatou Bensouda relève les points qui ont permis au président du MLC, Jean-Pierre Bemba, d'obtenir un acquittement inattendu après une condamnation à 18 ans de prison en première instance, « Un écart inexplicable de la jurisprudence », a-t-elle déclaré.

Fatou Bensouda regrette que « la majorité des juges de la chambre d'appel s'est écartée du modèle traditionnellement suivi en appel quant à l'examen des erreurs de fait ».

Alors qu'elle devait s'en remettre à l'appréciation des éléments de preuve effectuée par la chambre de première instance, « à moins que la partie à l'origine du recours ne démontre » qu'ils n'étaient pas pertinents, Fatou Bensouda constate que « la majorité des juges » les a écartés, adoptant plutôt

une démarche « qui donne à penser que, lorsque la chambre d'appel est en mesure de déceler des conclusions qui peuvent être raisonnablement remises en cause, elle doit les infirmer ».

Pour la procureure, cela « revient, semble-t-il, à confondre le niveau de la preuve ». Fatou Bensouda trouve « fort malheureux cet écart important et inexplicable de la jurisprudence de la Cour..., et l'emploi de nouveaux critères incertains et non vérifiés ».

Les « mauvais signaux » de la CPI

Il sera désormais, selon elle, plus difficile pour l'accusation d'effectuer des « poursuites dans d'autres affaires portant sur de vastes campagnes de persécution, particulièrement lorsque l'accusé n'est pas directement l'auteur des crimes ».

Sans remettre en question l'effecti-

tivité de l'acquittement de Jean-Pierre Bemba, dont le caractère est définitif, Fatou Bensouda précise que c'est toutefois un mauvais signe envoyé au monde par la CPI « à un moment où il est vital de signaler clairement que de telles atrocités ne doivent pas rester impunies ». Car « il est clair que des crimes graves ont été commis en RCA par les forces de M. Bemba... », souligne celle qui poursuivait Jean-Pierre Bemba à la Cpi. Et que l'arrêt rendu le confirme, « nous ressentons la même déception à l'égard de cette décision et des conséquences qu'elle aura, avant tout, pour les victimes ».

Ceux qui ont acquitté Bemba

Et comme pour démontrer la véracité de sa thèse qui rejoint la préoccupation d'autres juges, Fatou Bensouda relève que la chambre d'appel « n'a pas été en mesure de trancher à l'unanimité », de ses cinq juges.

Trois juges, dont le juge-président, la belge Christine Van den Wyngaert, ont voté l'acquittement.

La procureure Bensouda précise que parmi ces trois juges, le Nigérian Chile Eboe-Osuji « s'est prononcé en faveur d'un nouveau procès ». Les deux juges qui se sont opposés à l'acquittement, sont Sanji Mmasenono Monageng (Botswana) et Piotr Hofmański (Pologne).

A Kinshasa, de plus en plus les analystes de la politique internationale relèvent le coup fourré des patrons miniers, pas d'accord avec le nouveau code minier, qui aurait utilisé la présence de la juge présidente, elle-même belge, pour la pousser à forcer cet arrêt de la Cour en vue de perturber l'ordre politique actuel en République démocratique du Congo.

LNR

Processus électoral : la CENI réceptionne 1000 machines à voter !



En vue d'intensifier la campagne de sensibilisation sur la machine à voter à travers toute l'étendue de la République, la CENI a reçu mille machines en provenance de la Corée du sud, ce 13 juin à l'aéroport de N'djili.

Pour un bon déroulement de la campagne nationale d'éducation électorale et de sensibilisation des électeurs dans les Chefferies et Secteurs, Groupements et Villages, le vice-président de la Commission Electorale Nationale Indépendante CENI, M. Norbert Basengezi a reçu mercredi 13 juin 2018, à l'aéroport international de N'Djili, de la firme Miru système de Séoul en Corée du Sud, mille machines à voter. Ces machines seront déployées dans 724 Chefferies et Secteurs de 6.095 Groupements et Villages afin de permettre à tout congolais sans distinction de sexe, où qu'il se trouve, sur toute l'étendue du territoire national qu'il ait l'occasion de palper et de manipuler cet outil qui sera utilisé lors des élections dans chaque bureau de vote.

Avec cette initiative, l'organe des élections en RDC prend une autre allure dans la logique d'une amélioration de la campagne nationale d'éducation électorale et de sensibilisation des électeurs, en particulier dans le fin fond du pays. Pour la CENI, la finalité est de permettre à tous les Congolais figurant sur la liste des électeurs de toucher au moins une fois la machine à voter avant le rendez-vous impatientement attendu du 23 décembre 2018.

Norbert Basengezi a déclaré que les discussions sur cet outil de vote sont closes à Kinshasa. Mais elles sont reléguées au niveau des territoires et villes de l'intérieur du pays voire des villages. "Les machines sont destinées aux 40 millions d'électeurs congolais pour qu'ils soient à l'aise le 23 décembre prochain" a-t-il martelé.

Pour le reste du temps

D'ici décembre, soit les six mois qui restent donnent l'opportunité à la CENI de lancer une sonnette d'alarme à tous les Congolais d'être chacun dans son centre de vote pour être formé sur comment vo-

ter avec la machine à voter.

M. Basengezi a de même, rassuré que ce sont les six mois qui d'enjeux car, d'une nouvelle période qui voit le jour dans le processus électoral de la RDC avec l'assurance des élections qui se pointent à l'horizon, et surtout que, la date du 24 juin, est connue comme la date du dépôt des listes de candidats aux différents scrutins.

En ce qui concerne les partis et Regroupements politiques qui ont déjà déposé leurs logo et listes des mandataires, Il les a félicités. Cette même date, sera consacrée à la fin des rencontres avec les Partis et Regroupement politiques en fixant le rendez-vous le 23 décembre avec les matériels de vote", a poursuivit le numéro deux de la CENI. Il est à noter que Norbert Basengezi avait effectué une mission de contrôle de qualité de ces machines à voter en compagnie du Secrétaire Exécutif National Adjoint et de 20 experts de la CENI.

En effet, cette mission de Séoul, en Corée du Sud, a permis à la CENI de mettre fin aux commandes de l'ensemble des machines qui vont être utilisées pour l'organisation des scrutins du 23 décembre 2018. A part les mille machines déjà à Kinshasa, il reste à livrer par 30.000 machines au mois de juillet ; 36.000 au mois d'août et 30.000, enfin au mois de septembre par Miru System.

Lévi Mamvilako

PROCESSUS ELECTORAL

Martin Fayulu : « le candidat président ne doit pas être imposé de l'étranger ! »

Annonçant sa candidature à la magistrature suprême sur le plateau du journal télévisé de TV5Monde Afrique le mercredi 5 juin, Martin Fayulu Madidi a lâché que, le candidat président de la République en RDC ne doit pas être sujet d'un choix opéré par l'Occident ou qui que ce soit. Selon lui, le candidat doit être désigné par les Congolais.

Pour le président du parti politique Engagement pour la Citoyenneté et le Développement en sigle ECIDÉ, "ma candidature est soutenue par la Dynamique de l'opposition et c'est cette plate-forme politique de l'opposition qui m'a investie comme candidat pour l'échéance électorale prochaine en tenant compte des critères".

Faisant référence à Félix Tshisekedi et Moïse Katumbi, M. Fayulu a déclaré « qu'il ne suffit pas d'être populaire ou millionnaire pour être le meilleur candidat à représenter les Congolais à la magistrature suprême du pays ». « Un bon candidat est celui qui remplit des critères », a-t-il ajouté.

Après cette sortie médiatique de l'ex collaborateur d'Etienne Tshisekedi au sein du Rassemblement Limeté, que faut-il attendre de l'opposition politique pour les élections qui s'approchent à pas de géant ? La réponse à cette question reste une affaire à suivre !

Lévi Mamvilako

JOURNÉE MONDIALE DU DONNEUR DE SANG

La population déplore les comportements des hôpitaux et des banques de sang!

En marge de la journée mondiale du donneur de sang célébrée chaque 14 juin de l'année, la population Kinnoise s'est dit inquiète des manœuvres que font les corps médicaux lors du traitement des patients et la non-assistance des banques de sang à travers la ville de Kinshasa.

Les habitants de ville de Kinshasa, à l'occasion de la journée mondiale du donneur de sang déplorée les comportements des médecins qui exigent de l'argent avant la transfusion du patient en perte de sang aussitôt amené à l'hôpital. En outre, ils ont rappelé que, même les responsables des banques, exigent la somme totale pour acheter un sachet de sang.

Selon madame Alda Ngemba, habitant le quartier Camp-Luka, "j'ai failli perdre mon enfant de 2 ans il y a une année passée, n'eut été l'intervention de mon frère. Mon mari s'était rendu à la banque de sang de Bandalungwa pour acheter un sachet du sang. On ne le lui avait pas donné parce qu'on manquait 1000 FC sur 20.000 FC. Et ensuite c'était à l'hôpital de Kintambo où l'on avait assisté à la même réaction. Et pourtant, les médecins prêtent le serment d'Hippocrate pour sauver les gens" a-t-elle ajouté.

Pour Mme Solange Ndaya, interrogée à l'hôpital Lisungi à la Cité Mpumbu, « si on perfuse un sachet sur l'enfant, en retour on nous demande 2 sachets. Ce qui signifie qu'il faut amener deux don-

neurs pour qu'ils remplacent à la place de ce qu'ils ont utilisés sans compter aussi l'argent en espèce ».

Chaque année, le 14 juin, le monde entier célèbre la Journée mondiale du donneur de sang. Cette année, le thème de la campagne est « le don de sang en tant qu'acte de solidarité ». Il met en avant les valeurs humaines fondamentales que sont l'altruisme, le respect, l'empathie et la compassion, qui sont la pierre angulaire des systèmes de dons de sang volontaires non rémunérés.

Nous avons adopté le slogan «Soyez là pour les autres, donnez votre sang, partagez la vie » pour attirer l'attention sur le rôle que jouent les systèmes de dons volontaires en encourageant les gens à prendre soin les uns des autres, à créer des liens sociaux et à construire une société uni. En fait, la campagne vise à raconter l'histoire de personnes dont les vies ont été sauvées grâce aux dons de sang, afin de motiver les donneurs de sang réguliers pour qu'ils continuent à faire don de leur sang, et d'inciter les personnes en bonne santé qui n'ont jamais donné leur sang à commencer à le faire, et en particulier les jeunes.

Initiée en 2004 par l'Organisation mondiale de la santé (OMS), cette journée a pour but de sensibiliser le grand public à l'importance de la mobilisation, surtout à l'approche de la période estivale qui est généralement un moment de baisse des dons. C'est aussi l'occasion de remercier les donneurs et bénévoles mobilisés. Il faut rappeler qu'en Afrique selon l'OMS, le sang contaminé par le VIH continue d'être à l'origine d'environ 5% des infections à VIH. Alors que dans des nombreux pays, on pratique de plus en plus les tests pour sécuriser le sang. Pour ce qui est de cette année, le pays hôte de la Journée mondiale du donneur de sang 2018 est la Grèce, par l'intermédiaire du Centre national grec de transfusion sanguine.

Lévi Mamvilako

JOURNÉE MONDIALE DE L'ALBINISME

Yan Mambo appelle les albinos à la ténacité !

A l'occasion de la journée mondiale de l'albinisme célébrée chaque 13 juin de l'année, Yan Mambo a demandé aux albinos de ne plus céder à une quelconque critique ou au découragement.

Reçu au plateau de télé 50 le mercredi 13 juin dernier, opérateur culturel, réalisateur et directeur de production à la RTVS1, Yan Mambo dit « Ours Blanc » est d'abord revenu sur le terme 'Albinisme'. Pour lui, ce terme albinos a fait un transit pour l'albinisme qui est une anomalie génétique très rare, mal comprise et méconnue. Les personnes qui en sont atteintes peuvent être exposées à divers types de discriminations, selon les régions du monde.

Ceci, est pour dire aux albinos et d'autres personnes qu'un albinos est d'abord un individu à part entière sauf que ce dernier vit avec un handicap. S'appuyant de son expérience personnelle, le Coordonnateur de la campagne « Plus de couleurs » ainsi que du Festival Fièremment Ndundu, a fait entendre qu'il a été

victime d'un virement dans une entreprise de la place parce qu'il était albinos. "Le directeur du personnel m'a appelé en me disant que je devrais quitter l'entreprise car j'indisposais d'autres travailleurs, et qu'ils ne parvenaient pas à travailler en ma présence" a-t-il. Avant de poursuivre : » Qu'à cela ne tienne, je n'ai jamais baissé le bras».

En RDC, trois millions de congolais sont des albinos et cette population représente pas mal des responsables, des intellectuels qui contribuent comme tout autre congolais à l'émergence de notre pays, a poursuivi Yan Mambo. Ce qu'il faut retenir est que, l'albinisme est suscité par un défaut de production de la mélanine, substance qui donne sa couleur noire à notre peau. La mélanine a aussi un rôle protecteur de la peau par rapport aux attaques des rayons ultraviolets du soleil. Elle contribue, chez les sujets sains, au développement du système nerveux visuel et de la rétine.

Lévi MAMvilako



TRANSPORT EN COMMUN À KINSHASA

Les taxis "Ketchs" prennent de la couleur

Les éléments des forces de l'ordre procèdent, depuis le mercredi 6 juin, au contrôle des véhicules appelés communément « Ketch » ainsi que des voitures taxis de toute autre marque, qui ne se sont pas mis en harmonie avec les mesures prises dernièrement par le gouvernorat de la ville. Mais à vue d'œil, les petites voitures de transport public se mettent à la couleur jaune, avec des gros numéros d'identification sur leurs portières.

Cependant, au 6 juin, le délai imparti par le gouverneur de la ville de Kinshasa, André Kimbuta, aux propriétaires des voitures marque IST et autres appelés communément "Ketchs" pour se mettre en ordre rien n'était perceptible. Les taximen trainant les pieds, les éléments de la police congolaise avaient été lancés sur terrain pour un contrôle des taxis qui avait fait grincer des dents.

Ceux qui ne disposaient pas d'un numéro d'immatriculation, d'un panneau indiquant qu'il s'agissait d'un taxi, qui n'avaient pas veillé à ce que les vitres ne soient pas fumées et que la voiture soit peinte d'une bande aux couleurs du drapeau national restaient aux mains de la police.



Pour le général de police Sylvain Kasongo qui avait annoncé cette opération 24 heures plus tôt, l'action faisait suite à une série de plaintes et réclamations des usagers de ce mode de transport, relatif à l'insécurité que ces véhicu-

les suscitent dans la capitale de la RDC. Certaines personnes croyant emprunter un "honnête" taxi se retrouvaient enlevées et conduites en divers lieux où elles étaient dépouillées de leurs biens.

L. Mamvilako

Suivez l'actualité en continu sur
www.lanouvellerepublique.cd

Morte trois jours après l'inhumation de son époux, l'évangéliste Elisabeth Olangi sera enterrée vendredi 23 juin

Mama Elisabeth Olangi, veuve de Papa Joseph Olangi et fondatrice et présidente générale de la Communauté internationale des femmes messagères du Christ (CIFMC) et vice-présidente de la fondation Olangi, est décédée à Kinshasa depuis la nuit du mardi 05 juin à 23 heures à son domicile. « Elle a fait une crise, un malaise cardiaque à 23 heures. Elle ne s'en est pas sortie », annonçait, un jour après, Jessy Kabasele, le chargé de communication de la famille Olangi.

« Maman Olangi était très affectée après avoir passé 48 ans de vie commune et fait un deuil pendant 8 mois de son défunt mari enterré samedi 02 juin dernier à N'Sele. Elle n'a pas pu supporter cela. C'était tellement un choc pour elle ». Son absence aux funérailles de son mari, lors des cérémonies funéraires, avait été très remarquée.

L'évangéliste Elisabeth Olangi Wosho est décédée trois jours après l'inhumation de son époux, le pasteur Joseph Olangi N'koy, président de la Fondation Olangi, mort le 1er octobre 2017 à Johannesburg en Afrique du Sud, et inhumé samedi 2 juin dans une concession familiale dans la commune de N'sele (Kinshasa).

Lors du culte organisé le 2 juin à Kinshasa pour les derniers hommages au pasteur Joseph Olangi N'koy, l'un des fils du couple Olangi avait affirmé que sa mère n'a pas « supporté le coup lié à la disparition de son époux ».

Agée de 67 ans, Maman Olangi est Co-Fondatrice et vice-présidente de la Fondation Olangi-Wosho depuis le 1er novembre 1993. Elle était aussi depuis 1990 fondatrice et présidente générale de la Communauté internationale des femmes messagères du Christ (CIFMC), l'une des communautés évangéliques les plus importantes de la RDC.

Touché par ce deuil qui frappe l'église qu'animaient Papa et Maman Olangi, le Président de la République, Joseph Kabila Kabange, a présenté jeudi 07 juin,



au Parc de Kingakati, lors de la tenue du Conseil des ministres, à son nom, au nom du gouvernement et du peuple congolais, ses condoléances les plus attristées à la famille Elisabeth Olangi, à quelques jours de l'enterrement de son mari Joseph Olangi.

Selon le porte-parole du gouvernement et ministre de la Communication et des Médias Lambert Mende, le Président de la République a également présenté ses condoléances aux fidèles du Ministère chrétien du combat spirituel. Il a instruit le gouvernement à prendre en charge les funérailles de l'illustre disparue.

Derniers hommages des fidèles du 21 au 23 juin 2018 à Limete, 17è rue

Les obsèques de Maman Elisabeth Olangi Wosho Onyumba - décédée le mardi, 05 juin 2018 - se dérouleront du jeudi 21 au samedi 23 juin 2018, au siège de la Fondation Olangi Wosho (FOW), sur la 17ème Rue, dans la commune de

Limete. Elle était co-fondatrice, avec son illustre mari, feu Joseph Olangi N'koy U'De, d'une immense œuvre touchant plusieurs secteurs (religieux, social, scolaire, humanitaire, formation professionnelle, etc.) aussi bien ici au pays qu'à l'étranger où le Ministère Chrétien du Combat Spirituel (MCCS) est présent dans au moins 150 pays.

Ces précisions, livrées par le Service en charge de communication de la Fondation, prouvent à suffisance que la rumeur concernant son retour à la vie - que d'aucuns avaient fait propager le jour de sa mort - est bel et bien fautive. En outre, même si la décision finale sur le lieu de l'inhumation n'est pas encore rendue publique, nombreux sont les fidèles qui pensent que la Fondatrice de la CIFMC (Communauté Internationale des Femmes Messagères de Christ) aura sa dernière demeure à côté de son mari, dans leur concession privée de Bibua, dans la commune de la N'Sele.

LNR

Miettes de la Coupe du monde

Au gré des matches et des potins, nous commenterons, pour les lecteurs de La Nouvelle République, la Coupe du monde de football de la Fifa Russie 2018.

Le Maroc à la merci du sorcier blanc !

Le Maroc va prester dans le groupe de la mort où logent l'Espagne (Vice champion d'Europe 2016) et le Portugal de Cristiano Ronaldo (Champion d'Europe 2016) en plus de l'Iran. Mais les Lions de l'Atlas qui avaient fait une prestation honorable au Mondial 2016 ne se présentent pas en victimes expiatoires.

Ils ont dans leur escarcelle le sélectionneur Hervé Renard. Le Français champion d'Afrique à deux reprises avec deux sélections différentes (Zambie 2012 et Côte d'Ivoire 2015) tient enfin 'son' Mondial. Minimisé en France où il avait encadré Lille, rêvant d'Angleterre, Hervé a l'occasion de prouver à la face du monde de quoi il est capable. L'Iran qui affronte le Maroc, est tout à fait dans ses cordes, l'un des deux cadors aura à s'incliner devant ses Lions, de gré ou de force.

L'on retiendra que pour ses 20 derniers, toutes compétitions confondues, le Maroc



en a gagné 14, 4 nuls et 2 défaites, soit 70% des matches remportés. Cette sélection a battu tous ses adversaires des derniers préparatoires, des équipes de l'Europe de l'Est.

Cela ne veut pas dire grande chose, M. Renard est un renard et il va le démontrer par sa tactique.

Mayonde Kolongo

La coupe du monde 2026 confiée au trio Canada-Mexique-USA

La candidature Canada-Mexique-USA pour la Coupe du monde 2026 a été votée le 13 juin à Moscou au détriment du Maroc. Loin de toutes les considérations sportives, c'est pratiquement sous la menace économique du président Donald Trump que les votants ont accordé leurs suffrages à ce panel.

M. Jordann ci-devant président de la fédération sud-africaine avait applaudi des mains et des pieds à l'annonce de la candidature marocaine. Deux mois avant le vote, il s'est désisté en expliquant que son gouvernement était menacé de sanctions économiques si sa fédération prêtait maint forte au concurrent des USA dans cette affaire.

Le président de la CAF Ahmad Ahmad s'était plaint de cette ingérence politique sans qu'il y ait un quelconque écho à la Fifa. Le président Gianni Infantino se rappelle sans doute que Blatter et sa clique ont été malmenés par la justice américaine. Et finalement éjectés parce que le Qatar a pris la coupe du monde 2022.

L'Afrique du Sud n'était pas le seul pays africain dans cette position. La liste de 'traîtres' aligne Bénin, Botswana, Cap Vert, Guinée, Liberia, Mozambique, Namibie, Sierra Leone, Afrique du Sud, Zimbabwe et Lesotho.

Rentrons un peu dans la petite histoire de cette élection du pays organisateur de la Coupe du monde 2026, la pression américaine était si claire dès le

début que des pays s'étaient abstenus de poser leur candidature. C'est pour éviter une élection à candidat unique que... la Fifa avait incité le Maroc (perdante déjà 5 fois dans cette course) à postuler. Puis les compatriotes du Roi Mohammed VI se sont mis à rêver et ont mis le paquet pour accueillir la compétition mondiale sur leur sol.

Quoiqu'il en soit, objectivement parlant, l'on reconnaîtra que les Américains ont toujours l'avantage des meilleures infrastructures. En outre, leur capacité à drainer les sponsors est 4 fois supérieure à celle du Royaume chérifien. Devant le bâton et la carotte, mettez vous à la place de la Fifa.

Mayonde Kolongo

Linafoot : Le temps des scores fleuves



Au peloton de tête, le classement est resté inchangé. Mais le suspens ne fait que monter, rendant cette compétition plus intéressante que jamais. Malheur au grand qui fera le premier faux pas car il aura du mal à se positionner sur le podium et envisager une place en interclub de la CAF. Au passage, Maniema Union a réussi à vaincre Don Bosco au stade Joseph Kabila de Kindu par 2-0.

Matches de la 19^e journée

Sanga Balende - G.Bazano 6-0
V.Club- Rangers 6-1
Dauphin Noir - TP Mazembe 1-0
V.Club - Rangers : 6-1
DCMP - Dragons : 4-1
Maniema U - Don Bosco : 2-0

Les matches de la 19^e journée avancée de la Vodacom Ligue 1 ont été intéressants par les scores infligés par les grandes équipes aux petites. Le bal a été ouvert par Sa Majesté Sanga Balende qui avait battu Groupe Bazano à Mbujimayi par 6-0.

Un score qui lui a permis de conserver son leadership devant le TP Mazembe qui se contentait d'un modeste 1-0 face aux Dauphins noirs à Goma. Mais à Kinshasa, certains croyaient V.Club perdu contre Rangers quand il s'est fait dominer par 1-0 en première période. Les bana mbongo reviendront pleins de fureur en 2^e période pour marquer 6 buts et l'emporter par 6-1.

Le DCMP qui devait jouer dans le même stade était ainsi obligé de l'emporter devant Dragons-Bilima par un score lourd pour ne pas se laisser distancer par son rival V.Club. Et le jeu des Imaniens était bien à la hauteur de leur ambition. Cependant trop de déchets techniques face au but adverse leur a fait passer à côté de l'exploit. Ils réussirent à marquer 4 buts tout en concédant une réalisation aux rouge et or dans le temps additionnel.

Espagne : le sélectionneur viré pour avoir signé avec le Real Madrid



3 jours du début de la Coupe du monde 2018, le sélectionneur Julen Lopetegui a été évincé de ses fonctions par le président de la fédération espagnole. L'ancien entraîneur du FC Porto faisait un bon travail pour la Roja et avait même prolongé son contrat jusqu'en 2020. Mais Le président de la fédération n'a pas supporté d'être informé

(par téléphone et par des journalistes !) quelques minutes seulement avant la publication du contrat par le Real Madrid.

Lopetegui a été remplacé par le directeur technique Fernando Hierro. L'expérience d'entraîneur principal de ce dernier se limite à une saison (2016-2017) sur le banc d'Oviedo, en deuxième division espagnole !

Coupe du monde 2018 : Un vendredi plein de suspens

• **Egypte-Uruguay (13h) - Maroc-Iran (15h) - Portugal-Espagne(19h)**



La journée de ce vendredi 15 juin est pleine de suspens pour les Africains. Non seulement ils doivent suivre les matches de l'Egypte et du Maroc leurs représentants qui entrent en lice, ils ont aussi le choc Portugal-Espagne à se mettre sous la dent.

Avec l'Egypte qui affronte l'Uruguay à 13h, c'est l'entrée en matière du continent africain. L'absence de Mohamed Salah que bien des Congolais connaissent pour ses prestations au Liverpool United est un réel souci des fans du ballon rond. Qui souhaitent néanmoins que les Pharaons de Shadary l'emportent ou, au moins, ne perdent pas pour donner sa chance au meilleur buteur du championnat d'Angleterre de retrouver un collectif au riche potentiel.

Bien sûr, il y aura en face Luis Suarez de Barcelone et Edinson Cavani du PSG qu'il faudra suivre. Au Barça, Suarez a inscrit 35 buts et délivré 20 passes décisives en 58 matches cette saison. Cavani, à Paris a enfilé les buts avec 40 réalisations en 48 matches auxquels il faut ajouter 8 passes décisives. Il y aura du spectacle même si Suarez a promis de ne mordre personne.

A 16h, le Maroc d'Hervé Renard est pointé gagnant face à l'Iran. C'est possible et même nécessaire pour profiter d'un hasard face à l'un des deux géants du foot européen. Le fait que beaucoup de Marocains jouent dans

les championnats européens rend cet espoir logique. **Mehdi Benatia** (Juventus) désigné « joueur maghrébin de l'année 2017 » par les internautes de *francefootball.fr*, à l'issue d'une consultation en ligne aura à ses côtés

Hakim Ziyech (Ajax Amsterdam).

La Roja (sélection espagnole) qui vient de limoger son coach il y a 3 jours n'aura plus du tout la même capacité de l'emporter face à des Lions de l'Atlas survoltés !

Et enfin, à 19h, le derby de la soirée sera un rendez-vous de connaisseurs. La moitié des joueurs de la sélection espagnole est connue des Congolais qui les suivent à travers le Barça et le Real Madrid dans leur championnat toutes les semaines ou en ligue des champions. Tandis que le Portugal amène un Cristiano Ronaldo gonflé à bloc. Ce vainqueur de l'Euro 2016 tient à gagner la première voire la seule et dernière Coupe du monde de sa carrière étant donné son âge (34ans). Dans ce groupe, on compte aussi Pepe (Real Madrid), Raphael Guerreiro (Borussia Dortmund), Renato Sanches (Bayern Munich) ou encore André Gomes (Barcelone).

Pour les Africains, c'est aujourd'hui que les choses sérieuses commencent.

Mayonde Kolongo

Russie-Arabie Saoudite (5-0) : les Russes frappent fort en match d'ouverture !



Les deux sélections en présence pour le match d'ouverture étaient classées respectivement 70ème pour la Russie et 67ème pour l'Arabie Saoudite dans le dernier classement Fifa. Mais la raclée de 5-0 infligée par les Russes à leurs adversaires au Luzhniki Stadium est entrée

dans les records des Coupes du monde car aucun match d'ouverture n'a produit un tel score.

Le match somme toute plaisant a néanmoins laissé entrevoir que ces formations du groupe A n'ont pas de quoi dépasser la phase de groupe sauf par un heureux hasard.

Mayonde Kolongo



Calendrier complet de la Coupe du monde Russie 2018

GRUPE A	GRUPE B	GRUPE C	GRUPE D
RUSSIE	PORTUGAL	FRANCE	ARGENTINE
ARABIE SAOUDITE	ESPAGNE	AUSTRALIE	ISLANDE
ÉGYPTE	MAROC	PÉROU	CROATIE
URUGUAY	IRAN	DANEMARK	NIGERIA
GRUPE E	GRUPE F	GRUPE G	GRUPE H
BRÉSIL	ALLEMAGNE	BELGIQUE	POLOGNE
SUISSE	MEXIQUE	PANAMA	SÉNÉGAL
COSTA RICA	SUÈDE	TUNISIE	COLOMBIE
SERBIE	CORÉE DU SUD	ANGLETERRE	JAPON

Jeudi 14 juin

17h00 : Russie - Arabie Saoudite, à Moscou (Loujniki)

Vendredi 15 juin

14h00 : Egypte - Uruguay, à Ekaterinbourg

17h00 : Maroc - Iran, à Saint-Petersbourg

20h00 : Portugal - Espagne, à Sotchi

Samedi 16 juin

12h00 : France - Australie, à Kazan

15h00 : Argentine - Islande, à Moscou (Spartak)

18h00 : Pérou - Danemark, à Saransk

21h00 : Croatie - Nigéria, à Kaliningrad

Dimanche 17 juin

14h00 : Costa Rica - Serbie, à Samara

17h00 : Allemagne - Mexique, à Moscou (Loujniki)

20h00 : Brésil - Suisse, à Rostov sur le Don

Lundi 18 juin

14h00 : Suède - Corée du Sud, à Nijni Novgorod

17h00 : Belgique - Panama, à Sotchi

20h00 : Tunisie - Angleterre, à Volgograd

Mardi 19 juin

14h00 : Colombie - Japon, à Saransk

17h00 : Pologne - Sénégal, à Moscou (Spartak)

20h00 : Russie - Egypte, à Saint-Petersbourg

Mercredi 20 juin

14h00 : Portugal - Maroc, à Moscou (Loujniki)

17h00 : Uruguay - Arabie Saoudite, à Rostov-sur-le-Don

20h00 : Iran - Espagne, à Kazan

Jeudi 21 juin

14h00 : Danemark - Australie, à Samara

17h00 : France - Pérou, à Ekaterinbourg

20h00 : Argentine - Croatie, à Nijni Novgorod

Vendredi 22 juin

14h00 : Brésil - Costa Rica, à Saint-Petersbourg

17h00 : Nigéria - Islande, à Volgograd

20h00 : Serbie - Suisse, à Kaliningrad

Samedi 23 juin

14h00 : Belgique - Tunisie, à Moscou (Spartak)

17h00 : Corée du Sud - Mexique, à Rostov-sur-le-Don

20h00 : Allemagne - Suède, à Sotchi

Dimanche 24 juin

14h00 : Angleterre - Panama, à Nijni Novgorod

17h00 : Japon - Sénégal, à Ekaterinbourg

20h00 : Pologne - Colombie, à Kazan

Lundi 25 juin

16h00 : Arabie Saoudite - Egypte, à Volgograd

16h00 : Uruguay - Russie, à Samara

20h00 : Espagne - Maroc, à Kaliningrad (21h00, 20h00) Iran - Portugal, à Saransk

Mardi 26 juin

16h00 : Danemark - France, à Moscou (Loujniki)

16h00 : Australie - Pérou, à Sotchi

20h00 : Nigéria - Argentine, Saint-Petersbourg

20h00 : Islande - Croatie, à Rostov-sur-le-Don

Mercredi 27 juin

16h00 : Corée du Sud - Allemagne, à Kazan

16h00 : Mexique - Suède, à Ekaterinbourg

20h00 : Serbie - Brésil, à Moscou (Spartak)

20h00 : Suisse - Costa Rica, à Nijni Novgorod

Jeudi 28 juin

16h00 : Japon - Pologne, à Volgograd

16h00 : Sénégal - Colombie, à Samara

20h00 : Angleterre - Belgique, à Kaliningrad

20h00 : Panama - Tunisie, à Saransk

Samedi 30 juin

Huitièmes de finale

16h00 : 1^{er} groupe C - 2^e groupe D, à Kazan (H1)

20h00 : 1^{er} groupe A - 2^e groupe B, à Sotchi (H2)

Dimanche 1er juillet

Huitièmes de finale

16h00 : 1^{er} groupe B - 2^e groupe A, à Moscou (Loujniki) (H5)

20h00 : 1^{er} groupe D - 2^e groupe C, à Nijni Novgorod (H6)

Lundi 2 juillet

Huitièmes de finale

16h00 : 1^{er} groupe E - 2^e groupe F, à Samara (H3)

20h00 : 1^{er} groupe G - 2^e groupe H, à Rostov-sur-le-Don (H4)

Mardi 3 juillet

Huitièmes de finale

16h00 : 1^{er} groupe F - 2^e groupe E, à Saint-Petersbourg (H7)

20h00 : 1^{er} groupe H - 2^e groupe G, à Moscou (Spartak) (H8)

Vendredi 6 juillet

Quarts de finale

16h00 : Vainqueur H1 - Vainqueur H2, à Nijni Novgorod (Q1)

20h00 : Vainqueur H3 - Vainqueur H4, à Kazan (Q2)

Samedi 7 juillet

Quarts de finale

16h00 : Vainqueur H7 - Vainqueur H8, à Samara (Q3)

20h00 : Vainqueur H5 - Vainqueur H6, à Sotchi (Q4)

Mardi 10 juillet

Demi-finale

20h00 : Vainqueur Q1 - Vainqueur Q2, à Saint-Petersbourg

Mercredi 11 juillet

Demi-finale

20h00 : Vainqueur Q3 - Vainqueur Q4, à Moscou (Loujniki)

Samedi 14 juillet

16h00 : Match pour la 3^e place, à Saint-Petersbourg

Dimanche 15 juillet

17h00 : Finale, à Moscou (Loujniki)